

c'est sans contredit la plus pratique pour assurer le bon gouvernement d'un pays et la bonne administration des deniers publics.

Envisagés au point de vue national, les devoirs de nos hommes politiques sont de deux sortes, à cause de la forme particulière de notre constitution.

A Ottawa, la situation est difficile. Là, comme partout où nous sommes en contact avec l'élément anglais, nous avons deux dangers à éviter: celui de nous laisser paralyser, de servir d'instruments aux coteries, de jouer entre les mains de nos alliés politiques le rôle de racleurs de votes français à leur bénéfice et de sacrifier les droits de notre nationalité aux intérêts de parti; — et celui de nous isoler, de mettre notre race en butte à la haine ou à la méfiance de ceux qui nous connaissent mal. Nos représentants au parlement fédéral ont pour mission d'inspirer la confiance et le respect, de parler et d'agir avec courage, avec prudence et avec fermeté. Je vous laisse à juger si ce programme s'accomplit.

A Québec, la situation est à la fois plus facile et plus dangereuse. Elle est plus facile parce que nous sommes chez nous, parce que nous sommes maîtres de nos lois et de notre administration. Elle est plus dangereuse, précisément parce que nous sommes chez nous, et qu'ayant en main le gouvernement de la seule province française du Canada, nous serons jugés sur nos actes.

Nos législateurs provinciaux sont-ils bien pénétrés de leur responsabilité morale? Se rendent-ils compte que chaque loi mauvaise qu'ils votent, que chaque faute administrative qu'ils commettent peut devenir un clou dans le cercueil où notre indépendance législative serait enfermée? Souhaitons que le malheur nous soit épargné d'avoir un jour à nous dépouiller nous-mêmes de nos prérogatives et de notre autonomie provinciale parce que nous n'aurons pas d'autre moyen de nous délivrer d'un parlement corrompu ou impotent!